



EXPÉRIMENTATION DE LA CERTIFICATION DES COMPTES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

	Date	Étapes	Observations
Phase I	16 décembre 2015	Première commission consultative de l'expérimentation	Présentation d'un premier jet du « dossier de candidature », informatif, à destination des CT
	7 août 2016	Clôture des candidatures à l'expérimentation	Candidatures reçues par la DGCL (article 110 de la loi NOTRÉ). Proposition de copie à la Cour et à la DGFIP dans le projet de dossier.
	Début 2 nd semestre 2016	Sélection des CT expérimentatrices	Sur le fondement des avis JF, DGFIP et DGCL ¹ , avec répartition géographique équilibrée. Échantillon stable sur la durée de l'expérimentation
	2 nd semestre 2016	Arrêt de la liste des CT expérimentatrices	Par ministres chargés des CT et des comptes publics, sur avis PP
		Conventionnement de l'expérimentation entre la Cour et chaque CT retenue	Modèle de convention à rédiger pour la fin du 1 ^{er} semestre 2016
		Offre de services DGFIP aux collectivités expérimentatrices	-
Fin de la phase I (janvier 2017)			
Phase II	De janvier 2017 à mai 2018	« Diagnostic global d'entrée » des collectivités expérimentatrices sur les comptes 2016	À mener par les JF (groupe projet, référents en CRC, experts). Lettres du président de la FIJ aux exécutifs concernés à l'issue de cette phase.
	À partir du	Évaluation SI Hélios	À réaliser dans le cadre du « diagnostic

¹ L'échantillon devrait présenter les caractéristiques suivantes : offrir une répartition géographique équilibrée sur le territoire ; couvrir les grands cas de figure existants (région, département, métropole, EPCI, grande ville, ville moyenne) ; être stable sur la période ; être compatible avec le plan de charge des JF et de la DGFIP, ce qui pourrait conduire à un échantillon entre 10 et 20 entités.

	Date	Étapes	Observations
	2 nd semestre 2017		global d'entrée », sur la base des audits réalisés régulièrement par la DGFIP
	à/c d'avril 2018	Élaboration du « bilan intermédiaire » de l'expérimentation	Rapport du gouvernement avec observations des CT et de la Cour (cible octobre 2018)
	2018 – 2020 (sur les exercices 2018 et 2019)	« Diagnostics ciblés » sur cycles à risques	À mener par les JF (groupe projet, référents en CRC, experts avec appui CNCC), dans le cadre de la FIJ. Lettres aux exécutifs concernés
		Audit des SI des ordonnateurs	À externaliser. À inclure au plan de financement triennal
	Janvier 2020	Lancement des marchés avec les CAC	Lancement de l'appel d'offres par les collectivités
	Mars 2020	Élections municipales (pour mémoire)	-
Fin de la phase II (juin 2020)			
Phase III	Août 2020	Début des audits financiers en conditions réelles	Audits préparatoires payants réalisés par les CAC sur les comptes 2020, 2021, 2022. Présentation régulière des travaux et des résultats en commission consultative.
	Mars 2021	Élections départementales (pour mémoire)	-
	Décembre 2021	Elections régionales (pour mémoire)	-
	Au plus tard fin 2022	Élaboration d'un « pré-bilan » de l'expérimentation sur les comptes 2020 et 2021	À faire selon les mêmes modalités que le bilan final
		Élaboration d'un projet de texte législatif sur le devenir de l'expérimentation	Rapport du gouvernement avec observations des CT et de la Cour. Joindre au projet de texte un « cahier des charges », à caractère obligatoire, que devra respecter l'éventuelle future procédure de certification
	Déc. 2022 - juin 2023	Discussion et adoption du texte de loi tirant les conséquences de l'expérimentation	Afin de prévoir une entrée en vigueur dès la fin de l'expérimentation.
Août 2023	Fin juridique de l'expérimentation	-	